

Classement

	PJ	V	D	BP	BC	PTS	DOMICILE				ETRANGER			
							V	D	BP	BC	V	D	BP	BC
RED WINGS..	14	12	2	216	83	24	8	0	131	28	4	2	85	55
SHARKS.....	17	11	6	187	180	22	9	0	128	71	2	6	59	109
CANADIENS..	18	10	8	187	199	20	8	1	133	71	2	7	54	128
BRUINS.....	18	8	10	228	216	16	6	2	113	72	2	8	115	144
KINGS.....	15	0	15	119	259	0	0	7	70	120	0	8	49	139

Résultats

№ 206

Mardi, 3 novembre 1992:

#038 L.A 3	#039 MTL 0	#040 DET 18
DET 20	DET 22	L.A 7
#041 BOS 20	#042 BOS 12	#043 L.A 6
L.A 15	S.J 20	S.J 16

Calendrier

10/11/92 Arb/Marq:
 BRUINS vs RED WINGS... Yves/Stef
 CANADIENS vs RED WINGS Yves/Herm
 RED WINGS vs SHARKS... Herm/Yves
 KINGS vs SHARKS..... J.F./Herm
 BRUINS vs KINGS..... J.F./Stef
 SHARKS vs KINGS..... Herm/J.F.
 CANADIENS vs KINGS.... Stef/Herm

17/11/92 Arb/Marq:
 KINGS vs RED WINGS.... J.F./Herm
 SHARKS vs RED WINGS... Herm/Yves
 RED WINGS vs CANADIENS Stef/Herm
 KINGS vs CANADIENS.... Herm/Stef
 SHARKS vs BRUINS..... Yves/J.F.
 KINGS vs BRUINS..... J.F./Stef
 CANADIENS vs KINGS.... Herm/Stef

SI RED WINGS ABSENT:

SHARKS vs BRUINS..... J.F./Yves
 KINGS vs BRUINS..... Stef/J.F.
 CANADIENS vs SHARKS... Yves/Herm

Statistiques d'équipe

STATISTIQUES
20 21 1992

	PROLONGATIONS			AV. NUMERIQUES		DE NUMERIQUES	
	V	D	MOY:	BP/PU	%	BC/PU	%
BRUINS/Boston.....	0	0	--	20/30	66.7	11/29	62.1
CANADIENS/Montreal.	0	0	--	12/31	38.7	18/44	59.1
KINGS/Los Angeles..	0	0	--	10/32	31.3	9/15	40.0
FED WINGS/Detroit..	0	0	--	9/20	45.0	12/28	57.1
SHARKS/San Jose....	0	0	--	11/29	37.9	12/26	53.9

News

LES RECORDS

Aucun record n'a été inscrit lors de la dernière semaine...

MESSAGE DE VOTRE PRESIDENT BIEN AIME

Il est à noter, qu'une punition qui est annoncé doit être purgée. Un arbitre ne peut revenir sur sa parole, il ne peut donc pas annoncer des punitions à tout moment dans le seul but de faire peur aux joueurs. Il ne peut aussi annoncer une punition et demander l'avis du marqueur par la suite afin de savoir si il y a vraiment punition ou non. Suite à une punition annoncée, l'arbitre ne peut revenir sur sa parole: UNE PUNITION EST UNE PUNITION, ET NON UN AVERTISSEMENT.

Aussi, une punition doit être annoncée par l'arbitre suite à l'évènement en cause, et non après quelques temps de jeu. Comme pour une punition qui est annoncée, l'arbitre ne peut revenir sur sa parole pour annoncer qu'un évènement ayant eu lieu auparavant doit être pénalisé.

Ces deux mises au point s'adressent autant à l'arbitre qu'au marqueur.

Herman Tremblay,
Président LNHT.

HOCKEY SUR TABLE/HEBDO est présenté par Stéphane Renaud.

@ 1992 LIGUE NATIONALE DE HOCKEY SUR TABLE.

Vos commentaires et suggestions sont appréciés. Tél: 463-0203.